

Réalisée pour le Forum Urbain Mondial du Caire (Egypte) en novembre 2024
 sur le thème « **Tout commence chez-soi : Actions locales pour le
 développement durable des villes et communautés** »

Synthèse des travaux de groupe
 2023- 2024

SANTÉ : LA VILLE DU CARE, QUELS LEVIERS POUR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE ?





Pour cette 12^{ème} session, le PFVT capitalise sur les travaux des années précédentes et l'approche prospective en ancrant sa réflexion sur les recommandations et les scénarios 2050 du groupe de travail *Santé*, réalisés en 2022 pour le Forum de Katowice. En nous appuyant sur ces scénarios 2050, nous nous accordons sur un futur souhaitable qui nous permettra de construire, avec des experts internationaux, des jeunes, et toutes les parties prenantes, les étapes clés qui rendent possible l'urbanisme favorable à la santé sur les territoires sénégalais et français.

Recommandations des années précédentes à retenir :

- Faire de la santé un critère de décision majeur
- Rendre obligatoire la prise en compte systématique de l'impact sur la santé des politiques urbaines et de l'aménagement urbain
- Engager une approche transversale et faire intervenir une variété d'acteurs
- Tenir compte de la complexité et de l'hétérogénéité des territoires et des publics
- Produire davantage d'études sur l'économie de la santé
- Mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé et remettre l'humain au cœur des projets
- Généraliser les formations pour les acteurs de l'urbain



Contributeurs

Pilotage et animation

- Françoise Schaetzel, Présidente de l'agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS), vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'urbanisme opérationnel, de la politique du cadre et qualité de vie, de la qualité de l'air, et de la santé environnementale
- Carla Doncescu, chargée de mission Europe, International et transitions à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Grands témoins

- Laurent Chambaud, ex-directeur de l'École des hautes études en santé publique
- Abdoulaye Sene, président du Global Water Partnership West Africa
- Rachel Bocher, chef du service de psychiatre au Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Participants



Coordination

- Brigitte Bariol-Mathais, Fnau / PFVT
- Carla Doncescu, Fnau / PFVT
- Maia Martin, Fnau / PFVT

Sommaire

INTRODUCTION 6

PARTIE 1 - MIEUX PARTAGER LES ENJEUX 8

Un contexte en évolution au niveau mondial, bousculant notre façon de fabriquer la ville

Un environnement favorable à la santé mis à l'épreuve face au changement climatique

Des leviers à davantage actionner pour faire de la ville de demain, la ville des liens

PARTIE 2 - FEUILLES DE ROUTE 2050 : Vers la ville du Care 12

Trajectoire commune

Trajectoire basée sur la France

Trajectoire basée sur le Sénégal

PARTIE 3 - RECOMMANDATIONS 20

Recommandation 1 : Organiser la montée en compétence et la formation en mobilisant l'ensemble des parties prenantes

Recommandation 2 : Renforcer le suivi et l'évaluation des politiques publiques d'urbanisme et faciliter les échanges

Recommandation 3 : Intégrer le « One Health » et le réchauffement climatique dans les politiques urbaines et d'aménagement du territoire

Recommandation 4 : Assurer la réponse aux besoins essentiels par une autonomisation croissante des systèmes urbains

Recommandation 5 : Favoriser un urbanisme de projet intégrant santé environnementale et impact du changement climatique

Recommandation 6 : Amorcer une décarbonation des systèmes de santé en lien avec le changement climatique tout en veillant à répondre aux besoins de la population

Recommandation 7 : Assurer un urbanisme favorisant une bonne santé mentale, notamment chez les jeunes

CONCLUSION 27





Introduction

La croissance urbaine s'accélère. D'ici 2050, sept personnes sur dix dans le monde vivront en milieu urbain, laissant entrevoir une humanité largement « urbanisée » dans un proche futur. Cette urbanisation correspond bien à l'ère de l'anthropocène, décrite par les scientifiques. Elle se heurte à de nouveaux défis, notamment liés au dérèglement climatique. Aux maladies chroniques, bien connues du siècle précédent et déjà liées à notre mode de vie (cancer, obésité, diabète etc) s'ajoutent de nouveaux risques : raréfaction et dégradation des ressources en eau, phénomènes cataclysmiques de canicule et d'inondations, pollutions de nos sols et de l'air...

Les maladies infectieuses, que l'on croyait avoir maîtrisées, sont de retour du fait notamment de nos modes d'habitat, denses et pollués.

Il faut se préparer à de nouvelles pandémies comme celle due au Sars-Cov-2 (Covid 19). Le moustique tigre, moustique urbain, s'est installé durablement en France, favorisé par le réchauffement climatique et les activités humaines. Il est à l'origine des premiers cas autochtones de dengue...

Les inégalités de santé se trouvent aggravées par les inégalités climatiques.

Cette évolution du profil épidémiologique et, en parallèle, les modifications des types d'habitat ont des conséquences sur notre santé physique et mentale, avec un fort gradient social. Même si les situations sont hétérogènes entre grandes métropoles du Sud ou du Nord, entre grandes villes et villes moyennes, les défis portent sur le même type de questions, le cumul de risques sociaux et environnementaux se

concentrant souvent sur les populations les plus modestes.

De l'approche « urbanisme favorable à la santé » au concept de « One Health »

Depuis des décennies nous sommes en quête d'un milieu urbain sain et durable, comme en témoigne le concept d'« urbanisme favorable à la santé » mis en avant par l'OMS depuis les années 80. Celui-ci repose sur trois principes clés :

- une approche intégrée des enjeux de santé (santé publique & mentale, santé environnementale, risques environnementaux issus des activités anthropiques...)
- une approche globale où la santé collective est perçue comme le résultat d'une exposition à des facteurs de risque (pollutions, sédentarité...) et de protection (espaces verts, soins...), qui vont négativement ou positivement impacter la santé
- une approche systémique où la mise en place d'actions doit s'inscrire dans une logique de complexité du territoire.

Un concept plus récent, plus adapté aux évolutions actuelles, est apparu dans la continuité de l'approche précédente : celui d'« une seule santé » ou « One Health ». Cette notion renouvelle la vision de la santé et s'attache désormais à mieux tenir compte des liens et interdépendances entre santé humaine, animale et des écosystèmes, y compris dans le cadre du changement climatique.

Nous avons concentré nos réflexions sur quatre sujets majeurs : les effets directs des transitions

sur la santé physique et mentale, la prévention et la préparation aux événements de santé émergents et aux crises (canicule, inondation, etc.), la lutte contre les inégalités (de genre, environnementales et climatiques, sociales, d'accès aux soins) et les effets indirects des transitions ayant un impact sur la santé (accès à l'eau, alimentation et nutrition, migrations...).

Cette approche permet une entrée particulièrement transversale comme en témoignent les différents domaines d'intervention des membres de ce groupe de travail du Partenariat Français pour le Ville et le Territoire, mobilisant les compétences d'experts, de collectivités territoriales, d'ONG et de services de l'Etat ainsi que d'autres partenaires. Cette grille de lecture est utilisée comme vivier de réduction des risques, mais également comme vivier de vision positive de promotion de la santé en identifiant d'abord comment le changement climatique va affecter notre santé physique, mentale, et notre bien-être puis en dessinant de nouveaux repères de fabrication de nos villes.

En quoi la santé peut être une clé pour activer un urbanisme et un développement durable des territoires au service du bien-être de tous les habitants ? Comment imaginer la ville du « care » pour les futures décennies ?

En termes de méthode, à partir des expériences sénégalaises et françaises, trois sessions de travail ont été organisées. La première a permis de défricher l'approche « One health ». Nous avons identifié les différents facteurs influençant la santé. Ceux-ci, déjà bien connus et

multiples, ont été rapprochés de l'ensemble des déterminants de santé : la biologie humaine et la génétique, l'environnement physique, socio-économique et le cadre de vie, les habitudes de vie et comportements tant individuels que collectifs et, enfin, l'organisation du système de soins. Dans un second temps nous avons orienté nos réflexions sur les 4 sujets évoqués plus haut qui nous semblaient particulièrement importants au regard du réchauffement climatique d'une part, du concept One Health d'autre part. Enfin, nous avons construit des feuilles de route à suivre jusqu'en 2050, en choisissant l'urbanisme favorable à la santé comme fil rouge de nos politiques pour finir sur des recommandations et exemples d'initiatives positives et exemplaires en France et à l'international.

Les différents rapports du GIEC nous disent que c'est maintenant que se décide l'avenir de notre planète et donc de nos villes. Il est temps d'agir pour « la ville du care ».

Françoise Schaetzel,
Présidente de l'agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) et
vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Laurent Chambaud,
Ex-directeur de l'École des hautes études en santé publique





PARTIE 1 : ENJEUX PARTAGÉS

Un contexte en évolution au niveau mondial, bousculant notre façon de fabriquer la ville

La nécessaire adaptation de la forme de nos villes face au changement climatique

Il est indéniable que des progrès significatifs ont été faits en France depuis les grandes vagues de chaleur des années 2000 : lutte contre l'isolement des personnes les plus fragiles, espaces de fraîcheur aménagés etc. Cependant, nombre d'habitants souffrent de manque d'espaces verts ou de végétalisation, de logements sous dimensionnés, mal isolés ou mal ventilés, de bâtiments peu protégés de risques d'inondations ou autres...

Ce dérèglement climatique favorise également le risque de foyers épidémiques nouveaux comme ceux liés au moustique tigre en Europe.

Par ailleurs, le changement climatique met à rude épreuve la nécessaire solidarité face à des déplacements massifs, internes ou externes, de populations fuyant un environnement devenu trop hostile.

La recherche d'une plus grande autonomie des villes face à l'interdépendance des territoires

La dernière pandémie a mis en exergue les phénomènes de mondialisation : face aux maladies, nous sommes tous soumis aux mêmes risques. Mais elle a également rendu plus visibles les attentes des citoyens en matière de cadres de vie plus adaptés, y compris en ce qui concerne le rapport à la faune et la flore. Les questions de nutrition, d'alimentation issues de circuits courts ont été posées et expérimentées, à la recherche d'une autonomie.

Une meilleure connaissance des facteurs urbains de risque sur la santé des habitants

Si les pollutions de l'air, de l'eau, des sols ne datent pas d'hier et sont probablement en régression ou prenant d'autres formes (micro plastiques et nanoparticules) leur impact sur la santé humaine, mais également animale et de l'environnement sont de mieux en mieux connus. L'imprégnation de l'alimentation par des perturbateurs endocriniens ou d'autres produits chimiques ont des effets délétères, les substances per- et polyfluoroalkylées imprègnent les milieux, la pollution de l'air tue 40 000 personnes chaque année en France, génère des maladies chroniques, et a un impact en périnatalité. Les attentes des habitants se font pressantes pour bénéficier d'un environnement qui ne soit pas nocif pour leur santé. Ces demandes interrogent les politiques publiques et les acteurs économiques sur notre façon de concevoir nos politiques sectorielles (mobilité, assainissement...) en les replaçant dans une vision intersectorielle de « territoire en santé ».

Un environnement favorable à la santé mis à l'épreuve face au changement climatique

La préservation des besoins essentiels face à la raréfaction des ressources

La desserte universelle des populations par des services essentiels suffisants et de qualité place la santé au centre des politiques urbaines. On remarque un déséquilibre entre les milieux urbains, avec les villes intermédiaires où l'on observe une désertification des services essentiels, et les métropoles où ces derniers se concentrent. En outre, certaines ressources et biens communs, comme l'eau, sont relativement limités à l'échelle mondiale, et leur gestion doit être mise en perspective avec la question démographique. Par ailleurs, le système de soins est lui-même mis en tension par sa contribution à l'empreinte carbone et doit opérer une mutation ou un développement dans un contexte frugal, c'est-à-dire sans participer au réchauffement climatique. Ce constat met au centre du débat l'exploitation et la répartition de ressources naturelles limitées. Une approche collective des enjeux de régulation, qu'ils soient d'ordre juridique, politique, économique, du statut de ces biens conduit à préserver ces ressources vitales et à réduire les vulnérabilités. Cette interdépendance des facteurs ayant un impact sur la santé ouvre la question des responsabilités face à ces vulnérabilités parfois invisibilisées.

Un cumul des inégalités environnementales, territoriales et sociales se traduisant par des inégalités de santé

La distribution spatiale des pollutions environnementales (air, sols, pesticides, perturbateurs endocriniens...) s'ajoute à celle de la répartition des classes socio-économiques sur les territoires. Les loyers sont plus abordables pour les logements bruyants proches des grandes voies de circulation, l'alimentation biologique est plus chère, pour ne citer que ces exemples. La capacité de réponses n'est pas la même et accentue la vulnérabilité des personnes et des territoires. L'accès aux soins et la protection sociale constituent des déterminants importants de santé, de cohésion sociale et d'équité. Or, de nombreux facteurs peuvent rendre difficile leurs accès : environnementaux (géographie, cadre de vie), socio-économiques (genre, situation économique ou culturelle). C'est d'autant plus le cas dans les territoires informels, qui constituent souvent une barrière aux soins pour leurs habitants, déjà fortement exposés aux pollutions et au déficit des services de base.

Des leviers à davantage actionner pour faire de la ville de demain, la ville des liens

La santé globale ne peut s'opérer sans santé mentale

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'importance des liens sociaux. Nous sommes des éponges à émotion, et les villes sont plus que jamais l'épicentre des peurs et des désirs, ce qui implique une nécessité d'adaptation pour mettre en œuvre des politiques de prévention. La ville à elle seule ne va pas engendrer des troubles mentaux, mais elle peut, si elle est mal entretenue et mal organisée, favoriser l'émergence de troubles psychiques et anxieux. Nous sommes là pour



tracer l'avenir car il est urgent de remettre l'humain au cœur de tout projet urbain. A travers une bonne densification et la mixité des fonctions, la ville doit permettre d'être une ville de parcours, de mixité sociale et de tous les âges.

Des approches éloignées des besoins et trop segmentées

La santé est une clé d'entrée transversale des politiques publiques territoriales. Il est urgent que tous les individus soient embarqués par une mise en récit positive, afin d'enclencher une véritable acceptation et appropriation de ces enjeux par la population mais aussi par les élus et les acteurs privés aux différents niveaux territoriaux. Pour concevoir une ville des liens, la coopération (intergénérationnelle, villes et campagnes, pays des Nords et des Suds etc.) est primordiale. Par ailleurs, l'approche encore trop en silos des politiques sectorielles et des administrations freine la capacité des gouvernements locaux à faire le lien entre urbanisme, santé physique et mentale. Il s'agit de favoriser une gouvernance plus inclusive et équilibrée pour intégrer les territoires et les communautés dans leur prise de décision.

Les outils de l'ingénierie urbaine, à la fois frein et levier pour la santé

Un vaste ensemble de données liées à la santé, à l'environnement et au changement climatique est accessible, notamment grâce aux observatoires. Ces données sont essentielles en amont des politiques publiques, afin de les orienter, mais aussi en aval, afin de les comparer et de les évaluer. L'ingénierie urbaine ne fera plus l'économie d'une intégration des nouvelles technologies. Si on comprend bien l'avantage de ces données, leur utilisation peut être entravée par plusieurs obstacles, à la fois éthiques, de nouvelles expositions aux vulnérabilités (cyber-risques, protection de la vie privée...) mais aussi en lien avec la fracture numérique (accessibilité, compétences). De 54%, on passera à 66% des humains vivant dans les villes en 2050. Chaque changement majeur doit impérativement être réfléchi pour garder la place de l'humain au cœur de tout nouveau projet urbain, notamment au cœur de la Smart City. Il s'agit d'enjeux majeurs pour l'avenir des Smart Cities qui doit apprendre à maîtriser la solution Quali-city (en termes de disponibilité, confidentialité, intégrité de toutes les données), et ainsi être capable de comprendre et de réduire ces vulnérabilités pour devenir une Safe-City



PARTIE 2 : FEUILLES DE ROUTE 2050

Regards croisés : France - Sénégal

Les « Feuilles de routes » proposées par le PFVT constituent des documents de synthèse opérationnels, s'appuyant sur des outputs issus des ateliers et des regards croisés entre acteurs français et internationaux. Structurées par deux enjeux transversaux (1- Acteurs et Gouvernance, 2- Disparités et Équité sociale), il s'agit pour le respect des engagements de l'agenda urbain, de présenter un ensemble de mesures, d'actions et leviers concrets à court, moyen et long terme. La santé étant une problématique commune à tous les territoires, édifie une première feuille de route commune (violet). Par ailleurs, la diversité et la complexité des territoires étudiés montrent une forte granularité de l'action, qui diffère selon l'échelle, et nous amène à dissocier la feuille de route pour la France (bleu) et celle pour le Sénégal (rose). Grâce à cette capitalisation, le PFVT définit les étapes clés des trajectoires pour guider les territoires à agir au-delà des ODD.

Parole d'acteur - Dr. Rachel Bocher, présidente de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers.
L'avenir pour des villes et territoires favorables à la santé passe par 6 actions concrètes :

1. Un changement de représentation des maladies chroniques et mentales auprès des citoyens, à travers des campagnes de communication, de sensibilisation et de déstigmatisation
2. Une réduction des inégalités de santé pour réduire les vulnérabilités, à travers la prise en compte des grands déterminants socio-économiques sociétaux (logement, l'éducation, la cohésion sociale, les pratiques artistiques et culturelles)
3. Passer d'une culture de soin à une culture de prévention en décelant les premiers signes avant-coureurs de manière précoce dès le plus jeune âge, responsabiliser les acteurs et de permettre les prescriptions préventives (sport, nature...)
4. Des droits et des soins fondamentaux garantis pour tous, notamment pour les personnes atteintes de trouble psychiques
5. Des élus engagés dans un dialogue citoyen revitalisé pour favoriser un modèle de cohésion et de mixité sociale contribuant au bien-vivre ensemble
6. Prioriser le bien-être de l'humanité en pensant à l'avenir de tous, vision inscrite dans le Consensus de Copenhague entre les maires : Une meilleure santé et plus de bonheur dans les villes, pour toutes et tous. (OMS Europe, 2018).



VERS LA VILLE DU CARE



Acteurs et gouvernance & disparité et équité sociale

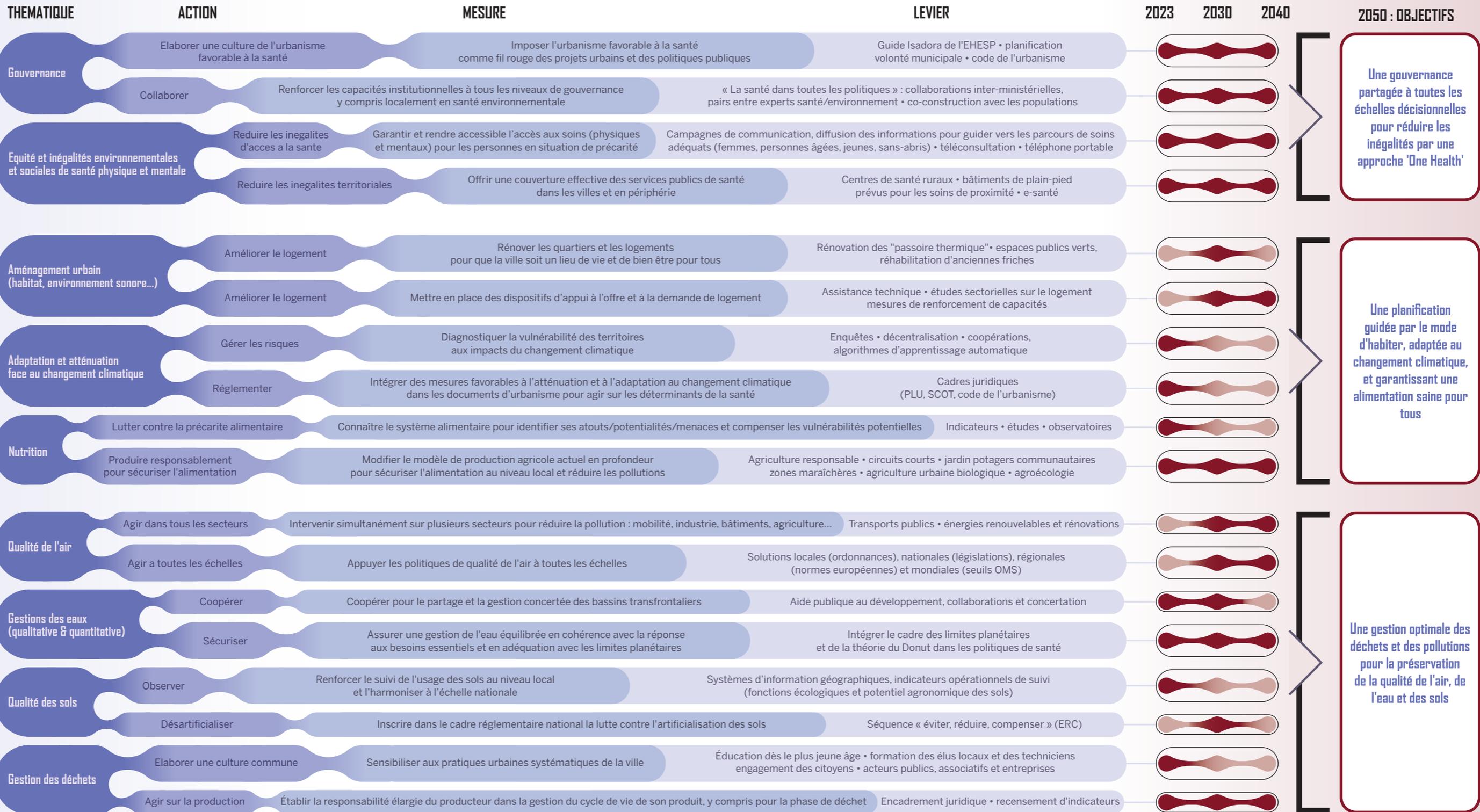
Créer des environnements socio-économiques favorables pour des politiques de santé publique et environnementale

Acteurs et gouvernance

Transformer les modes de vie pour une ville plus résiliente

Disparité et équité sociale

Gérer les milieux et les ressources pour une meilleure santé de l'humain, des animaux et de l'environnement





France

THEMATIQUE

ACTION

MESURE

LEVIER

2023

2030

2040

2050 : OBJECTIFS

Acteurs et gouvernance & disparité et équité sociale

Gouvernance

Former et sensibiliser

Développer les compétences autour de l'urbanisme favorable à la santé

Collaborations inter-ministérielles • pairs entre experts santé/environnement inter-relations et complémentarité des acteurs



Équité et inégalités environnementales et sociales de santé physique et mentale

Lutter contre le mal-logement

Créer et rénover les logements existant pour un parc urbain décent, abordable et énergétiquement performants

Polices de l'insalubrité en lien avec les collectivités territoriales



Aménagement urbain (habitat, environnement sonore...)

Accompagner l'activité physique

Encourager l'activité physique en promouvant la "marchabilité" pour améliorer le bien être mental et physique

Maillage des cheminements, signalétique, marquage au sol, zone 30, trottoires • parcours de santé urbain



Adaptation et atténuation face au changement climatique

Réglementer pour une sobriété assumée

Favoriser la sobriété des villes pour augmenter leur résilience face aux aléas climatiques

Démarche "Éviter - Changer - Améliorer" (GIEC) climatisation frugale • panneaux solaires



Nutrition

Adapter

Anticiper pour s'adapter à la raréfaction de la ressource en eau en modifiant le modèle de production agricole actuel

Pratiques culturelles adaptées, irrigation au goutte-à-goutte, rotation des cultures



Qualité de l'air

Agir de manière systémique

Soutenir l'action urbaine en faveur d'une pollution zéro

Mission Ville du programme Horizon Europe



Gestions des eaux (qualitative & quantitative)

Agir sur la consommation

Lutter contre la surconsommation et le gaspillage de l'eau

Régulation • tarification progressive • réutilisation • recyclage, récupération des eaux de pluie par les logements (toilettes) et les îlots (arrosage)



Qualité des sols

Désartificialiser

Diviser par deux le rythme de consommation des sols entre 2021 et 2031 et atteindre le Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050

Appel à Manifestation d'Intérêt ZAN de l'ADEME



Gestion des déchets

Responsabiliser

Mettre fin au transfert des déchets souvent toxiques des pays développés vers les pays en développement et les pays les moins avancés

Cadre juridique sur l'exportation illégales de déchets



Un urbanisme favorable à la santé assurant l'accès aux services et à la protection sociale pour tous

Un environnement qui promeut le bien-être, avec des systèmes résilients, durables, décarbonés et autonomes à proximité

Une maîtrise des pollutions et des déchets pour des sols de qualité et une gestion équitable de l'eau



Sénégal

Acteurs et gouvernance & disparité et équité sociale

Gouvernance

Gouverner

Améliorer la décentralisation et assurer un cadre de gouvernance en cohérence avec l'approche "one health"

Réglementation • processus multi acteur • approche participative



Équité et inégalités environnementales et sociales de santé physique et mentale

Réduire les inégalités d'accès à la santé

Élargir l'accès à une couverture santé en particulier pour les plus vulnérables (femmes, secteur informel, ruraux, précaires, séniors...)

Législation nationale sur la couverture universelle mutuelles de santé • e-santé



Aménagement urbain (habitat, environnement sonore...)

Planifier ensemble

Reconnecter la ville conçue (définie dans les textes de loi et les plans de planification urbaine) et la ville vécue (fabriquée par les habitants)

Dialogue entre les acteurs de la ville urbanisme collectif/circulaire/transitoire



Adaptation et atténuation face au changement climatique

Anticiper

Construire des infrastructures adaptées aux évolutions climatiques

Infrastructures de drainage • désenclavement des quartiers sécurisation des biens matériels et des zones inondables • ventilation naturelle



Nutrition

Cultiver

Favoriser l'agro-écologie comme agriculture résiliente à tous les niveaux

Exploitation familiale • diversification des cultures • bio-intrants • cultures hors sol • services d'information climatiques



Qualité de l'air

Réglementer

Créer et imposer des instruments législatifs contenant des normes de qualité de l'air

Normes pour certains secteurs (énergie, transport, agriculture) • collaborations multi-acteurs et multi-secteurs



Gestions des eaux (qualitative & quantitative)

Agir sur l'eau

Améliorer significativement les conditions sanitaires des populations et leur accès universel et sécurisé à l'eau et à l'assainissement

Infrastructures hydrauliques et sanitaires (expansion des réseaux d'eau et d'assainissement, égouts couverts, recyclage et égouts pluviaux)



Qualité des sols

Protéger

Lutter contre la désertification à travers un cadre législatif et financier

Renaturation et reboisement • changement des pratiques agricoles • reconstruction de la biodiversité



Gestion des déchets

Gérer les déchets

Mettre en place des politiques et des infrastructures efficaces pour garantir une gestion appropriée des déchets dans la ville

Organiser une collecte régulière des déchets, tri recyclage • incinération contrôlée des déchets



Une réduction des pollutions et des déchets pour des sols et une eau de qualité

Des systèmes urbains dotés en services essentiels, résilients, durables, garantissant une alimentation saine et suffisante pour tous

Une gouvernance décentralisée et démocratique pour des systèmes de santé résilients, inclusifs et accessibles



FEUILLE DE ROUTE



© Unsplash - Alex Hudson



PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Constat : L'articulation entre, les questions de « One health » et de santé environnementale d'une part, d'urbanisme et d'aménagement du territoire d'autre part, est encore nouvelle et méconnue de nombreux acteurs. Même le concept d'urbanisme favorable à la santé, s'il génère de plus en plus d'initiatives est encore insuffisamment appréhendé.



Organiser la montée en compétence et la formation en embarquant l'ensemble des parties prenantes

- Identifier les leviers d'action de la gouvernance et les outils à la main des collectivités
- Sensibiliser les fabricants de la ville (urbanistes, architectes, promoteurs, constructeurs...) sur les pratiques vertueuses (gestion durable des ressources...)
- Miser sur la formation des décideuses et décideurs, aptes à changer la donne immédiatement : collectivités, entreprises, institutions étatiques ; et enrichir les programmes d'enseignement des plus jeunes à l'environnement et à la santé pour les encourager à prendre part aux décisions.
- Porter une attention particulière aux plus vulnérables (femmes, handicapés, enfants, seniors, autochtones, habitants et travailleurs de l'informel) et aux individus victimes d'inégalités (de genre, environnementales, socio-économiques...) dans l'aménagement de la ville

Charte de l'habitat et de la construction favorable à la santé de la ville à Grenoble, 2023

70% des déterminants de santé sont liés à l'environnement, aux modes de vies et à des facteurs socio-économiques. En ce sens, l'aménagement est un levier d'action majeur. Avec ce constat, la Ville de Grenoble guide sa politique selon les principes d'habitabilité, hospitalité, inspiration, afin de proposer aux Grenoblois et Grenobloises une ville collective, solidaire, chaleureuse et agréable à vivre.

Recommandation 2

Constat : La crise du COVID 19 a montré le besoin d'avoir des systèmes de détection précoce des maladies infectieuses. D'autres données permettent d'anticiper les catastrophes naturelles ou de surveiller la présence de microplastiques et autres métabolites dans l'eau, grâce à des processus, qu'ils soient « high » ou « low » tech.



Renforcer le suivi et l'évaluation des politiques publiques d'urbanisme et faciliter les échanges

- Identifier et développer des indicateurs pour en faire des outils de prévention et de gestion sanitaire, en les adaptant aux contextes locaux.
- Suggérer des plans locaux harmonisés transversaux ou thématiques.
- Mettre en place un processus pour suivre, évaluer et comparer les expériences sanitaires probantes et les diffuser (ex : contrats locaux de santé en France).
- Favoriser les partages d'expériences et les échanges entre collectivités mobilisées sur les questions d'urbanisme et de « One health », y compris entre pays du Nord et du Sud ; les initiatives novatrices étant largement partagées et permettant de poser un regard neuf sur les solutions à envisager.

Observatoire Européen de la santé et du climat, 2021

Cette initiative conjointe de la Commission européenne et de l'Agence européenne pour l'environnement vise à aider l'Europe à se préparer aux effets du changement climatique sur la santé humaine et à s'y adapter en leur donnant accès aux informations et aux outils pertinents de manière centralisée. Elle favorise également l'échange d'informations et la coopération entre les acteurs internationaux, européens, nationaux, infranationaux et non gouvernementaux concernés.



Recommandation 3

Constat : L'approche globale de la santé et ses conséquences ne sont pas pleinement intégrées dans les politiques d'aménagement, non seulement en raison de l'absence d'un cadre normatif contraignant, mais également de la nécessité à mobiliser davantage l'engagement des élus, l'adhésion des citoyens et la participation active des acteurs privés.



Intégrer le « One health » et le réchauffement climatique dans les politiques urbaines et d'aménagement du territoire

- Intégrer avant tout projet l'impact du changement climatique sur la santé et la santé environnementale comme critère de décision dans les différents dispositifs d'aménagement ainsi que dans les politiques publiques sectorielles (mobilité, logement, espaces publics...).
- Prendre acte du volet santé dans les projets d'aménagement locaux ou nationaux, et les documents de planification (en France : PLUi, PCAET, SRADDET¹ ...), en évitant un empilement qui nuit à leur lisibilité et leur appropriation.
- Engager une approche transversale, décloisonner les compétences afin d'assurer une approche systémique d'urbanisme favorable à la santé dans la fabrique de la ville en favorisant les échanges multi secteurs et multi acteurs
- Placer une vigilance accrue sur les territoires cumulant les risques sociaux, sanitaires, environnementaux et intensifier les actions favorables à la santé pour réduire les écarts et faire progresser la justice sociale.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements, 2022 (FRANCE)

Les élus de la Communauté urbaine de Dunkerque ont choisi d'élaborer leur Plan local d'urbanisme autour de deux axes prioritaires : tendre vers la neutralité carbone et la santé. Le document répond à l'ambition d'améliorer la qualité de vie, le bien-être et le cadre de vie des habitants, afin de répondre à l'ambition d'améliorer la qualité de vie, le bien-être et le cadre de vie des habitants.

Recommandation 4

Constat : Entre aléas climatiques menaçant l'agriculture, dépendance aux marchés mondiaux et utilisation d'intrants chimiques, de nombreuses répercussions sont observées sur la biodiversité, la santé humaine et animale et mettent à mal les zones urbanisées et ressources disponibles.



¹ Plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi), Plans climat air énergie territoriaux (PCAET), Schémas régionaux d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Assurer la réponse aux besoins essentiels par une autonomisation croissante des systèmes urbains

- Reconnaître les ressources essentielles (eau, alimentation, etc.) comme des biens communs et intégrer les besoins présents et futurs de la population dans tout processus de planification.
- Développer l'agriculture urbaine pour améliorer la sécurité alimentaire des villes ex : circuits courts, marchés locaux, plateforme de vente directe etc.
- Assurer la juste répartition des usages de l'eau de qualité entre habitants, acteurs publics et privés.
- Assurer un accès équitable aux soins en croisant différentes politiques publiques, notamment entre modes de déplacement et accès aux professionnels de santé.
- Assurer des cadres de vie de qualité en repensant les aménités urbaines par la mutualisation d'espaces, la création de partenariats interdisciplinaires et intersectoriels entre différents services: cours d'école ouvertes à des activités sportives, espaces intergénérationnels favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, parkings pouvant accueillir des cultures maraîchères, etc.

Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », 2020 (FRANCE)

La campagne "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" portée par le Réseau Environnement Santé propose aux collectivités de s'engager sur une charte permettant de protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens à travers différentes mesures. Pour la première fois, un organisme public chargé de l'eau potable, de l'assainissement, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle, a signé la charte, s'engageant ainsi à préserver la qualité de l'eau.

Recommandation 5

Constat : Au regard du dérèglement climatique, de l'importance prise par les pollutions diverses, il s'agit de compléter cet urbanisme de projet en renforçant les aspects de « One Health » et notre rapport aux ressources. Il s'agit alors de s'émanciper d'un urbanisme réglementé de façon trop rigide.



Favoriser un urbanisme de projet intégrant santé environnementale et impact du changement climatique

- Faire preuve d'anticipation dans la fabrique de la ville pour intégrer les effets du changement climatique (protection de la santé, démarche positive et émancipatrice de la santé...)
- Adapter les programmes existants en posant une hiérarchie des règles et d'objectifs complémentaires dans les documents de planification régionaux et locaux.
- Trouver l'équilibre entre objectifs de santé et prévention des risques dans l'aménagement et le renouvellement urbain. Par exemple, le renforcement de la nature en ville a des effets positifs majeurs sur la santé mentale, mais demande une vigilance accrue sur les phénomènes allergiques ou le développement du moustique tigre, favorisés par le réchauffement climatique.
- Construire des bâtiments qui s'intègrent mieux dans les environnements naturels



Météo du moustique à Libourne, 2023 (FRANCE)

La prolifération d'espèces comme le moustique tigre présente plusieurs risques de santé publique, que la commune de Libourne en partenariat avec l'entreprise QISTA tente d'abroger à travers la "Météo du moustique". Cet outil a pour objectif d'aider les habitants à déterminer le temps d'action à mettre en place dans le combat quotidien contre le moustique tigre, à travers un baromètre de trois niveaux d'alerte (surveillance active, risque de prolifération, alerte éclosion de larves). En plus des conseils destinés au grand public, près de 100 bornes anti-moustiques ont déjà été installées par la ville, et une aide a été mise en place pour l'obtention de bornes anti-moustiques par les particuliers.

Recommandation 6

Constat : Les systèmes de santé, encore fragiles dans de nombreux contextes, sont confrontés, d'une part, à la diffusion de maladies chroniques et infectieuses, et de l'autre, à une injonction à réduire leur empreinte carbone : selon le Shift Project, les émissions de GES du secteur de la santé représentent près de 8% des émis-



Amorcer une décarbonation des systèmes de soin en lien avec le changement climatique tout en répondant aux besoins de la population

- Repenser le système de santé vers un système sobre et inclusif pour éviter un tiraillement entre l'augmentation des besoins et la nécessité de ne pas augmenter l'empreinte carbone du système de soin (préventif, curatif, ambulatoire, hospitalier)
- Questionner certaines filières, notamment logistiques : fabrication et distribution des médicaments, déplacement du personnel et des patients, politique de déchets, alimentation à l'hôpital...
- Faire des ponts entre la décarbonation des systèmes de santé dans une démarche zéro carbone et les démarches d'urbanisme favorable à la santé

Green Bloc dans les hôpitaux universitaires de Strasbourg, 2019 (FRANCE)

En moyenne, une opération chirurgicale génère 27 kg de déchets, soit l'équivalent de la quantité produite par une famille de 4 personnes en une semaine. Face à ce constat, le Nouvel Hôpital civil, l'hôpital de Hautepierre ainsi que l'institut Hospitalo-Universitaire de Strasbourg tentent d'instaurer une dynamique vertueuse en trois mesures phares : la valorisation des métaux à usage unique par la mise en place d'une filière de recyclage dédiée, la rationalisation des plateaux d'anesthésie pour lutter contre le gaspillage et la réduction/suppression des gaz anesthésiants à effet de serre. Ces démarches concertées de réduction des déchets et de tri au sein des blocs opératoires permettent de réduire considérablement l'impact environnemental des opérations chirurgicales.

Recommandation 7

Constat : Face aux diverses crises, les vulnérabilités psychiques ont augmenté, l'éco-anxiété touche de plus en plus de personnes notamment les jeunes. L'urbanisme a un rôle à jouer de différentes façons : lutter contre les discriminations par l'ameublement urbain ou l'agencement des cours d'école, aménager des lieux de centralité, des parcs favorisant les liens sociaux, prévoir des logements



Assurer un urbanisme favorisant une bonne santé mentale, notamment chez les jeunes

- Renforcer les approches interdisciplinaires entre urbanistes et professionnels de la santé mentale
- Appréhender les problématiques de santé mentale en ville (éco-anxiété) en quantifiant ces phénomènes (structures académiques, réseaux professionnels)

Appel de Nantes « La santé mentale, c'est aussi l'affaire des villes », 2022 (FRANCE)

Les villes ont un rôle à jouer en luttant contre les inégalités et les discriminations et en se mobilisant pour créer un environnement favorable à la santé et à la prévention. Bien que l'approche thérapeutique soit indispensable, et qu'un système de soin complet, structuré par des professionnels qualifiés, soit un impératif, il faut agir en amont. Dans ce sens, le 2 décembre 2022, 30 villes ont signé cet appel afin de déstigmatiser les problèmes de santé mentale, de décloisonner pour une approche pluridisciplinaire, d'agir concrètement et d'interpeller les acteurs de la santé au niveau mondial.





Conclusion

Promouvoir et protéger la santé dans les espaces urbains nécessite de mettre en place une démarche globale, qui englobe tous les déterminants de notre santé. Mais, en adoptant les nouveaux concepts de « One Health », en tirant les leçons de la récente pandémie, en reconnaissant l'urgence des dérèglements climatiques et leurs effets sur la santé, notre approche doit encore s'élargir et se renforcer.

S'élargir, car il nous faudra également tenir compte de la biodiversité et retrouver d'autres rapports entre la ville et son écosystème. Nous devons aussi préserver les ressources naturelles, notamment en ce qui concerne l'eau, et travailler à une autonomisation croissante des besoins essentiels des populations. C'est enfin proposer des politiques publiques ambitieuses et inclusives pour ces espaces urbains.

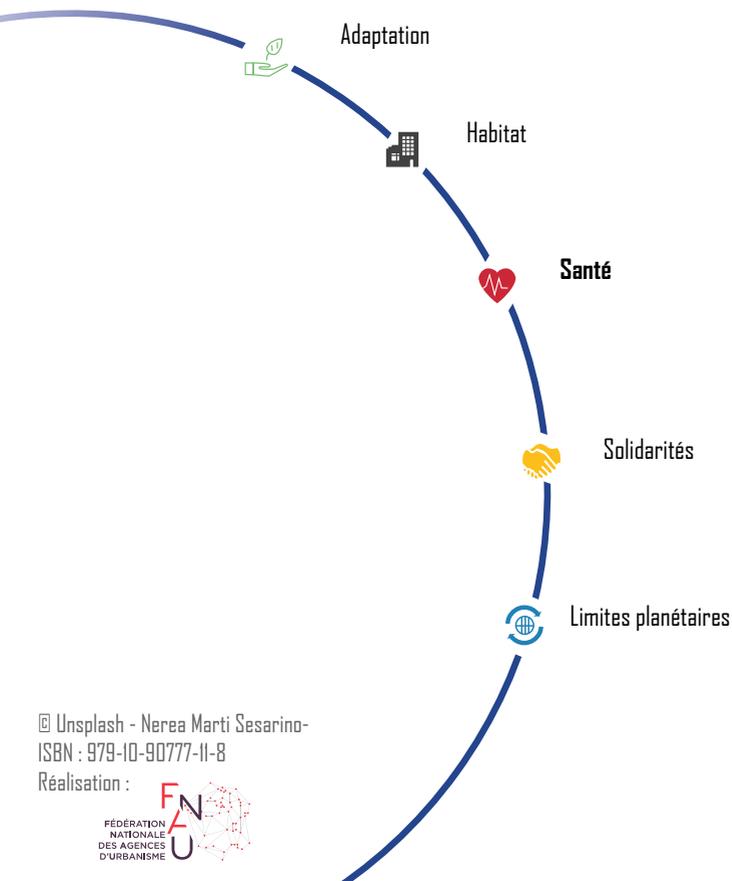
Se renforcer, en prêtant une attention soutenue aux systèmes de soins et de santé publique qui seront mis à rude épreuve pour prévenir, détecter et traiter tout en diminuant leur empreinte carbone. Mais ce renforcement passe également par des actions fortes pour promouvoir la santé mentale sur ces territoires. Il nécessite en outre un engagement pour la justice sociale en combattant les inégalités de santé.

C'est le sens des 7 recommandations présentées dans cette plateforme, et qui dessinent à la fois un projet sociétal et une réflexion éthique sur ce que signifie un vivre ensemble, un épanouissement personnel et collectif dans ces espaces urbains.

Ainsi nous devons avancer ensemble dans le sens de la ville de demain : une ville du soin qui doit être comprise comme la ville des liens.



Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>



© Unsplash - Nerea Marti Sesarino-

ISBN : 979-10-90777-11-8

Réalisation :

